

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

Séance du 13 décembre 2021

**OBJET :**  
**Rapport Social Unique**

**Rapporteur : M. LAURENT**  
Délibération n°9

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019, dite de transformation de la fonction publique, prévoit, dans son article 5, que les administrations territoriales élaborent, chaque année, au titre de l'année civile écoulée, un rapport social unique (RSU) au lieu et place du rapport biennal sur l'état des collectivités.

Ce rapport, dont la présentation et le contenu sont fixés réglementairement, rassemble les éléments et données sur la base desquels les lignes directrices de gestion doivent être établies.

Il présente ainsi divers indicateurs et analyses permettant d'apprécier notamment :

- les caractéristiques des emplois et la situation des agents ;
- la situation comparée des femmes et des hommes et son évolution ;
- la mise en œuvre des mesures relatives à la diversité, à la lutte contre les discriminations et à l'insertion professionnelle, notamment en ce qui concerne les personnes en situation de handicap.

Aux termes de l'article 9 du décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique, ce rapport doit donner lieu à un débat sur l'évolution des politiques des ressources humaines au sein du comité social (comité technique), transmis dans son intégralité à l'assemblée délibérante.

Les documents joints comprennent donc :

- le rapport social de la commune relatif à l'exercice 2020 ;
- la synthèse du rapport, telle qu'issue de l'application nationale « Données Sociales » ;
- le compte-rendu de la réunion du Comité technique du 27 septembre 2021.

**PROPOSITION**

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte de la transmission des documents susvisés.

## **DELIBÉRATION**

Le Conseil Municipal prend acte de la transmission des documents susvisés.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 16 décembre 2021.

**Extrait conforme**

 **Le Maire,**  
  
**Michel BREUILLE**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2021**

tenu sous la présidence de  
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	21
- Nombre de votants :	26
- Convocation du Conseil municipal le :	3 décembre 2021
- Convocation distribuée le :	3 décembre 2021
- Affichage du compte-rendu le :	17 décembre 2021
- Affichage du procès-verbal le :	25 février 2022

**PRÉSENTS**

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, MME BARDOUL, Adjoints.
- M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME SCHINDLER, MME LOZINGUEZ, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, MME MENZRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- M. Gabriel HOFFER à M. Gilles SAPIRSTEIN
- Mme Isabelle BLONDELET à Mme Evelyne DEVOUGE
- Mme Claire MALARY à M. Francis VOGIN
- Mme Marjorie HOUSSIN à Mme Aïcha MENZRI
- M. Michel PERRI à M. Christophe CHEVARDÉ

**EXCUSÉ**

M. Gilles BOURGUIGNON

**ABSENTS**

- MME Caroline CREUSOT
- M. Kamal EL JAOUHARI

**SECRÉTAIRE DE SEANCE**

- M. Mallory KOENIG

Pour extrait

**Michel BREUILLE,**  
Maire